

CONSEIL MUNICIPAL

☞ REUNION DU 9 AVRIL 2024 ☜

PROCES VERBAL SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

Le Maire certifie que les conseillers municipaux sont convoqués ce jour par lettres individuelles et qu'un avis de cette réunion est affiché à la porte de la Mairie.

Ordre du jour :

- ▶ SIVOM SOLOGNE BOURBONNAISE - CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICE EN MATIERE DE DEFENSE – INCENDIE
- ▶ DENOMINATION D'UN BATIMENT MUNICIPAL (ANCIEN MARCHE COUVERT)
- ▶ REAJUSTEMENT DE PLANS DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES DU BP 2024
- ▶ DELIBERATION PROCEDANT AU REVERSEMENT PARTIEL DE L'EXCEDENT D'EXPLOITATION DU BUDGET « ANNEXE COMMERCE » AU BUDGET PRINCIPAL 2024
- ▶ DELIBERATION APPROUVANT LES BUDGETS PRIMITIFS 2024 (COMMUNE, COMMERCE, ASSAINISSEMENT)
- ▶ INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

Le Maire, Jean-Luc MARQUANT

NOMBRE DE CONSEILLERS

Exercice : 13

Présents : 9

Votants : 13



L'an deux mil vingt-quatre, le 4 avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal de **SALIGNY SUR ROUDON**, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Luc MARQUANT, Maire.

Date de la convocation : 6 avril 2024

Étaient présents : MMES et MRS MARQUANT Jean-Luc, ROUX Sylvain, CHABERT Gilles, LAINÉ Lionel, DUBOIS Jean-Marie, CHARPIN Karine, LAMOTTE Magali, KLEE Arnaud, PERONNET Chantal,

Absent(s) excusé(s) : DE BARTILLAT Gérard, DESMOULES Maryse, PACAUD Quentin, PETIT Dominique.

Absent (s) :

Procuration (s) : DE BARTILLAT Gérard à LAINÉ Lionel, DESMOULES Maryse à Jean-Luc MARQUANT, PACAUD Quentin à ROUX Sylvain, PETIT Dominique à CHARIN Karine

Secrétaire de séance : CHABERT Gilles

PROCES – VERBAL

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents le procès-verbal de la séance du 19 mars 2024.

SIVOM SOLOGNE BOURBONNAISE - ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE CONTROLE ET L'ENTRETIEN DES POTEAUX D'INCENDIE

Vu l'exposé du Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- *approuve la convention de prestation de services concernant le contrôle et l'entretien des poteaux d'incendie du territoire communal proposée le syndicat mixte à vocation multiple Sologne Bourbonnaise,*
- *autorise le maire à signer la convention relative à la prestation de services en matière de défense incendie.*

DENOMINATION D'UN BÂTIMENT MUNICIPAL

Le conseil municipal a établi un projet de dénomination pour le bâtiment de « l'ancien Marché Couvert » qui est le suivant :

- *« Espace culturel et sportif » situé « 162, route de Dompierre » cadastré section D n° 728*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-29 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, décide,

- *De valider la dénomination du bâtiment de l'ancien Marché couvert, du nom suivant :
« Espace culturel et sportif »*

REAJUSTEMENT DE PLANS DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2024

Suite à la demande du service instructeur des subventions de la sous-Préfecture de VICHY ainsi que le service de gestion du fonds de concours de la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire, la commune doit réajuster les plans de financement suivant :

- Réhabilitation de l'ancienne boulangerie pour l'accueil d'un commerçant – 2^e tranche**
133 000.00 € HT et 159 600.00 € TTC (volet habitat).
 - *Conseil Département 35 % - RCVCB « Phase travaux volet Habitat selon contrat du département de l'Allier / commune de SALIGNY sur ROUDON (133 000 €).*
 - *DETR 35 % - dispositif 2.3 les projets concourant au développement économique du territoire – création ou l'amélioration de zones d'activités économiques (réajustement du % de l'aide)*
 - *Présentation du devis de l'entreprise PLM HABITAT pour un montant HT de 31 297.15 € et 37 556.57 € TTC.*

Détail du Plan de financement du projet :

Dépenses HT		Recettes	
Estimation totale	133 000.00	Conseil Départemental 35 %	46 550.00
Devis			
EURL Vincent FONTAINE	19 189.61		
SARL LES 3 P BONNOT	27 598.58		
CHABERT ELECTRICITE	8 339.90		
EURL GENESTE S.	26 764.06		
PLM HABITAT	31 297.15		
TOTAL devis	113 189.30		
		DETR 35 %	46 550.00
		TOTAL DE L'AIDE	93 100.00
		Autofinancement 30 %	39 900.00
TOTAL	133 000.00	TOTAL	133 000.00

b) **Eclairage du terrain de boules (réajustement du % de fonds de concours de la communauté de communes)**

Devis Electricité 5 211.70 € HT et 6 254.04 € TTC

- Conseil Départemental 50 % – « dispositif de solidarité départementale 2024 » (sur la base de **2 252.00 € soit 1 126.00 €**)
- Communauté de commune Entr' Allier Besbre et Loire – fonds de concours 2024 – 2026 **soit 9.51 % de 11 887**
- DETR 35 % – « fiche 6-1 gros entretien d'équipement communaux »

Détail du Plan de financement du projet :

Dépenses HT		Recettes	
CHABERT ELECTRICITE	5 211.70	Conseil Départemental 50 % sur la base de 2 252.00 € 21.60 %	1 126.00
		Communauté de communes Entr' Allier Besbre et Loire 21.70 %	1 130.80
		DETR 35 %	1 824.09
		TOTAL DE L'AIDE	4 080.89
		Autofinancement 21.70 %	1 130.81
TOTAL	5 211.70	TOTAL	5 211.70

c) **Travaux de voirie 2024 « Dispositif de soutien aux travaux de voirie » 2024 complément en 2023 (réajustement du % de fonds de concours de la communauté de communes)**

- Conseil Départemental – « Dispositif de soutien aux travaux de voirie »
- Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire de 2024 – 2026 **soit 90.49 % de 11 887**

Détail du Plan de financement du projet :

Dépenses HT		Recettes	
EUROVIA DEVIS 2023	12 187.50	Conseil Départemental 30 % (base jusqu'à 140 000 €)	33 560.55
SA BOUHET 2023	15 000.00		
EUROVIA DEVIS 2024	79 921.00	Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire : Fonds de concours 2024 9.61 %	10 756.20
• Chemin des Jeandars, Chemin de Grandvil- liers			
VERNIAUD Joël	4 760.00		
		TOTAL DE L'AIDE	44 316.75
		Autofinancement 60.39 %	67 551.75
TOTAL	111 868.50 €	TOTAL	111 868.50 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

- D'adopter les réajustements des plans de financement exposés ci-dessus,
- Sollicite,
 - o M. le Sous-Préfet de VICHY,
 - o M. le Président de la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire,

Pour les soutiens et les attributions des subventions et fonds de concours.

DELIBERATION PROCEDANT AU REVERSEMENT PARTIEL DE L'EXCEDENT D'EXPLOITATION DU BUDGET « ANNEXE COMMERCE » AU BUDGET PRINCIPAL 2024

Monsieur le Maire présente au conseil municipal que l'excédent du budget « annexe commerce » s'élève à 33 311.14 €

Considérant que le budget « annexe commerce » est excédentaire à hauteur de 33 311.14 € sur la section d'exploitation et que les conditions de financement de la section de fonctionnement sont remplies,

Considérant l'exposé de Monsieur le Maire sur les modalités de fonctionnement du budget principal de la commune et du budget « annexe commerce », notamment la possibilité de transférer tout ou partie de l'excédent d'exploitation du budget annexe au budget principal,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- ***De reverser 11 375 € d'excédent d'exploitation du budget « annexe commerce » à la section de fonctionnement du budget principal 2024 de la commune.***
- ***Dit que les crédits seront inscrits dans le cadre du budget primitif du budget principal de la commune et du budget « annexe commerce ».***

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 - COMMUNE

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 2 avril 2024, comme suit :

Le Conseil Municipal,

Vu le débat d'orientation budgétaire du 25 janvier 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

Investissement

Dépenses : 405 765.00

Recettes : 915 025.00

Fonctionnement

Dépenses : 618 239.00

Recettes : 618 239.00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 1 458 608.00 (dont 1 052 843.00 de RAR)

Recettes : 1 458 608.00 (dont 543 583.00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 618 239.00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 618 239.00 (dont 0,00 de RAR)

APPROBATION DU BUDGET 2024 - SERVICE ASSAINISSEMENT

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget 2024 du service assainissement arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 2 avril 2024, comme suit :

Le Conseil Municipal,

Vu le débat d'orientation budgétaire du 25 janvier 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le budget service assainissement 2024 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

Investissement

Dépenses : 101 534.00

Recettes : 101 534.00

Fonctionnement

Dépenses : 11 849.00

Recettes : 11 849.00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 101 534.00 (dont 0.00 de RAR)

Recettes : 101 534.00 (dont 0.00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 11 849.00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 11 849.00 (dont 0,00 de RAR)

APPROBATION DU BUDGET 2024 - ANNEXE COMMERCE

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget 2024 « annexe commerce » arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 2 avril 2024, comme suit :

Le Conseil Municipal,

Vu le débat d'orientation budgétaire du 25 janvier 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le budget annexe commerce 2024 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

Investissement

Dépenses : 0.00

Recettes : 0.00

Fonctionnement

Dépenses : 38 382.00

Recettes 38 382.00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 0.00 (dont 0.00 de RAR)

Recettes : 0.00 (dont 0.00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 38 382.00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 38 382.00 (dont 0,00 de RAR)

INFORMATIONS

- a) M. le Maire présente au conseil municipal le rapport détaillé du bureau d'études dans le cadre du **Programme National Ponts**, et signale que l'ouvrage "Pont route des Justices sur le Roudon" a été retenu pour bénéficier d'une inspection détaillée.
- b) Lancement de la préparation du **bulletin municipal 2025**
- c) **Rappel** : Le Jeudi 18 avril est prévu la **rencontre cantonale départementale** à la salle « Christine DE BARTILLAT » à partir 16 h 45 accueil et prise de parole à 17 h.
- d) Le **club d'Athlétisme EACCD** de Dompierre sur Besbre organise le PAL Run le dimanche 21 avril 2024 au PAL à partir de 8 h 00. A cette occasion une cérémonie de remise des récompenses aura lieu à 9 h 30.
- e) Organisation matérielle des **élections européennes** du dimanche 9 juin 2024 :
- **BUREAU DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 9 JUIN 2024**

8 H / 10 H 30	10 H 30 / 13 h	13 h / 15 h 30	15 h 30 / 18 h
MARQUANT Jean-Luc	ROUX Sylvain	DE BARTILLAT Gérard	MARQUANT Jean-Luc
DUBOIS Jean-Marie	KLEE Arnaud	CHARPIN Karine	CHABERT Gilles
LAMOTTE Magali	PERONNET Chantal	PACAUD Quentin	DESMOULES Maryse
LAINÉ Lionel			

Date de la prochaine réunion : **mardi 21 mai 2024 à 19 h 30**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00